FICHE TECHNIQUE

Chryso Solutions Béton

29/10/2026

Chryso®Dem Clarol W32 (Ex Cire C-32)

Agent de Démoulage Différé
Base Synthèse

DESCRIPTIF

Agent de démoulage différé classifié Base Synthétique selon la classification SYNAD 2019.
Chryso®Dem Clarol W32 est développé pour garantir un parement de qualité des éléments en béton destinés à rester apparents.

Chryso®Dem Clarol W32 s'utilise pour les bétonnages particulièrement faciles ou avec des moules peu complexes.

BÉNÉFICES

- Haute qualité de parement
- Excellent pouvoir couvrant

DOMAINES D'APPLICATION

- Démoulage différé de béton ou mortier sur chantier ou en usine de préfabrication
- Adapté aux supports métalliques et bois, pour tout autre support nous consulter
- Pour bétons et mortiers non étuvés

INFORMATIONS INDICATIVES

Nature du produit	Liquide prêt à l'emploi
Couleur	Jaune foncé à orange
Densité (20°C)	0,840 ± 0,020
Point Eclair	58 °C
Viscosité cinématique mm²/s (20°C)	12,0 ± 2,00

INFORMATIONS NORMATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION SYNAD DES AGENTS DE DÉMOULAGE
Version 2019

SÉCURITÉ FEU		◊◊
UTILISATEURS / ENVIRONNEMENT	**HYGIÈNE**	♦◊◊◊
	COV	◊
	BIODÉGRADABILITÉ	◊

♦ Critère favorable ◊ Critère défavorable

MODE D'EMPLOI

Mise en oeuvre :
Ce produit doit être appliqué de maniere homogène, sans manque ni excès, de préférence par pulvérisation. La qualité de l'application influe directement sur l'aspect de parement.
Compte-tenu du caractère inflammable du produit, l'utilisation de pulvérisateur à moteur thermique est interdite
Après application, Pieri®Cire C-32 nécessite un temps de séchage d'env. 15 minutes, selon la température ambiante, avant mise en œuvre du béton ou mortier.

Pression de pulvérisation recommandée : 3 à 4 bars

Matériel recommandé pour la pulvérisation manuelle :
Buse à jet plat - angle 80° à 110° - calibre 0067 à 01
Le choix du type de buse (angle et calibre) devra être adapté à la configuration des moules, aux conditions de température et au process.
Consommation :
La consommation de ce produit dépend de la nature de coffrage et du procédé d'application. A titre indicatif, sur support non absorbant, elle est généralement de 40 m²/L.

Conditionnements :
- Bidon de 5 L
- Bidon de 20 L
- Fût de 200 L
- Varitainer de 1000 L
- Vrac

PRÉCAUTIONS

- Le produit ne se dégrade pas dans le temps sous réserve d'être conservé en emballage d'origine fermé.
- En cas de gel, ce produit conserve ses propriétés. Apres dégel, une agitation efficace est nécessaire jusqu'à l'obtention d'un produit totalement homogène.
- Durée de vie : 24 mois

SÉCURITÉ

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.

Les informations contenues dans la présente fiche technique sont l'expression de nos connaissances et de résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse ou d'utilisation de nos produits en dehors des stipulations du paragraphe "Applications" de la fiche technique. Des essais préalables à chaque utilisation devront être effectués par les utilisateurs et permettront ainsi de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application donnent satisfaction. Consultez la version la plus récente de la fiche technique, disponible sur

chryso SAINT-GOBAIN